



Brignoles, le 16/06/2011

**Monsieur le Conseiller Municipal
Délégué aux Travaux, Transports et
Risques Majeurs
Vice-président de la Communauté de
Communes du Comté de Provence**

à

TOUT CANDIDAT

N/Réf : JB/AJ/BB

Affaire suivie par : *Béatrice BRUN / Audrey JOINTER*

☎ 04.94.86.22.47

☎ 04.94.59.22.19

Objet : MAPA articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics – Consultation pour la fourniture de matériel destiné au Garage municipal de la commune de Brignoles

Monsieur le Directeur,

La ville de Brignoles souhaite acquérir un appareil démonte pneus, un appareil pour l'équilibrage des roues et un cric. Leurs caractéristiques techniques sont précisées dans le Bordereau des Prix Unitaires ci-joint.

Ce matériel sera livré franco de port au Centre Technique Municipal sis avenue des Martyrs de la Résistance - 83170 Brignoles, après l'émission d'un bon de commande établi par la collectivité. Le déchargement des marchandises est à la charge du livreur qui devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour effectuer celui-ci dans des conditions suffisantes et satisfaisantes.

Les fournitures seront garanties au minimum 12 mois et seront conformes aux normes en vigueur

Le délai de livraison des fournitures sera de 8 semaines à compter de la date de réception du bon de commande.

Le CCAG FCS s'applique au présent marché

Concernant le Démonte Pneu et l'appareil d'équilibrage des pneus, une démonstration sera organisée avec les candidats ayant présenté une offre, soit au centre technique municipal soit chez le fournisseur en cas de proximité géographique.

Le dossier à remettre comprendra les pièces suivantes :

- ◆ Justifications à produire prévues à l'article 45 du code des marchés publics :
 - La lettre de candidature (Modèle DC1) établie sur papier à en-tête de l'entreprise ou sur l'imprimé DC1 joint au dossier de la consultation;
 - Une déclaration sur l'honneur, en application des articles 43 et 44 du code des marchés publics, dûment datée et signée (ou imprimé DC2 « Déclaration du candidat »)
 - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- ◆ Le projet de marché comprenant :
 - Le Bordereau des Prix Unitaires valant Détail Quantitatif estimatif, complété, daté et signé
 - Un descriptif technique du matériel proposé

.../...



♦ Un relevé d'identité bancaire

Votre offre ainsi que les pièces administratives susvisées devront me parvenir **pour le Mercredi 13 Juillet 2011** à 16h00 heures dernier délai, sous pli cacheté mentionnant le nom de l'entreprise et l'objet : «Fourniture de matériel destiné au Garage municipal de la commune de Brignoles», à l'adresse suivante :

Mairie de Brignoles – Hôtel de Ville
Direction des Services Techniques et Urbanisme – SAO
BP 307 – 83177 BRIGNOLES CEDEX
Téléphone : 04.94.86.22.47/ Télécopie : 04.94.59.22.19

Les plis seront soit adressés en recommandé avec accusé de réception, soit déposés au service cité ci-dessus contre récépissé, soit transmis par courrier électronique : dstu@brignoles.fr

J'attire votre attention sur les critères d'attribution du marché suivants :

- Le prix de l'ensemble du matériel apprécié au regard du montant du total du Bordereau des Prix Unitaires valant Détail Quantitatif Estimatif, noté 70%
- La valeur technique du matériel, noté sur 30%, appréciée au regard des éléments contenus dans le descriptif technique des trois appareils (5%) et de la démonstration (25%) pour le démonte pneu et l'appareil équilibrage des roues (fonctionnalité et maniabilité / conception - praticité de l'appareil)

Conformément à l'article 28 alinéa 2 du Code des Marchés Publics, une phase de négociation pourra être engagée avec tous les candidats dont l'offre a été classée. A l'issue de cette phase de négociation un classement sera effectué.

Il est précisé que le marché ne pourra être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai de 7 jours francs à compter de la date de réception de la demande du pouvoir adjudicateur les pièces prévues aux articles L. 8222-1 et D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail et les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à l'article 46 du Code des Marchés Publics

Vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean BROQUIER

PJ : BPU valant DQE
DC1
DC2